

VI. OBSERVATEURS PERMANENTS

OBSERVATEURS PERMANENTS

Le statut d'Observateur permanent près l'Organisation des États Américains a été institué par l'Assemblée générale de l'OEA à sa première Session ordinaire tenue à San José de Costa Rica en 1971 (AG/RES.50 (I-O/71)). Les observateurs permanents participent aux activités de l'Organisation et apportent des contributions en faveur de ses programmes. À la date d'établissement du présent rapport, 59 pays bénéficiaient de ce statut.

Le Bureau des relations extérieures est chargé de la gestion quotidienne des activités liées aux pays Observateurs permanents. Dans le cadre de réunions, d'échange de documents et d'informations et de manifestations spéciales, il encourage la participation active et la collaboration de ces pays aux activités du Secrétariat général.

Actuellement, 59 pays jouissent du statut d'Observateur permanent auprès de l'Organisation des États Américains. Les deux nouveaux États qui ont accédé à ce statut en 2003 sont la Slovaquie et le Nigeria, et en février 2004 un troisième État, le Luxembourg, s'est joint à ce nombre. Les États Observateurs permanents sont les suivants: Allemagne, Angola, Arabie Saoudite, Algérie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Corée, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée Équatoriale, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Luxembourg, Maroc, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Royaume-Uni, République de Slovaquie, République tchèque, Roumanie, Fédération de Russie, Saint-Siège, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Yémen et Yougoslavie.

Pendant la période couverte par le présent rapport, l'Organisation a reçu des contributions en espèces pour un montant total d'environ EU\$12 millions de l'Allemagne, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, du Saint-Siège, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union européenne. L'OEA a aussi reçu des contributions importantes en nature de la Corée, de l'Espagne, de la France et d'Israël se chiffrant à près de EU\$500 000. Les secteurs principaux qui ont été renforcés grâce au soutien susmentionné ont été notamment la démocratie, les droits de la personne, le règlement des conflits, la lutte contre le trafic de drogues et le développement durable et l'environnement. À ce sujet, le Bureau des relations extérieures a organisé plusieurs cérémonies à l'occasion de la réception de dons pour rendre publiquement hommage à l'appui des pays Observateurs aux activités de l'Organisation, et il a coordonné la diffusion des communiqués de presse correspondants.

En ce qui concerne les visites de hautes personnalités du gouvernement des pays Observateurs permanents, il convient de signaler celle du Président de l'Italie, Carlo Azeglio Ciampi, au siège de l'Organisation qui a parlé devant le Conseil permanent au cours d'une réunion protocolaire. En l'occurrence, le Chef de l'État italien s'est déclaré optimiste devant le dialogue engagé par l'Union européenne et l'OEA. Le Président Ciampi, premier chef de l'État italien qui visite l'Organisation, a saisi cette occasion pour dire que l'Italie rétablirait une Mission d'Observation permanente auprès de l'OEA.

Pendant la période considérée, l'OEA et l'Union européenne ont aussi tenu pour la première fois des consultations qui ont été organisées par le Bureau des relations extérieures sur une variété de thèmes concernant le Continent américain qui pourraient faire l'objet d'une coopération accrue entre les deux entités. La Délégation de l'Union européenne était dirigée par le Sous-secrétaire

d'État aux affaires étrangères de l'Italie, Mario Baccini, et son Directeur général pour les Amériques, l'Ambassadeur Ludovico Ortona. L'Irlande, qui succèdera à l'Italie à la présidence de l'Union européenne, était représentée par Patrick Walshe, Secrétaire général adjoint du Ministère des affaires étrangères de son pays. Des représentants de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne y étaient également présents.

Une autre rencontre importante qui a été organisée par le Bureau des relations extérieures dans le courant de l'année a été la réunion de haut niveau entre, d'une part, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Walter Schwimmer, et, d'autre part, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint de l'Organisation. Elle avait pour objet d'établir des contacts et d'échanger des informations sur des thèmes d'intérêt commun, tels que les droits de la personne, la lutte contre les drogues, la corruption, le terrorisme et le renforcement de la démocratie.

Le Bureau des relations extérieures tient actualisée et étoffe régulièrement sa page Internet sur les Observateurs permanents qui comprend des renseignements et de la documentation sur le statut d'observateur permanent, des informations détaillées sur chaque pays observateur et des données générales sur les contributions et la participation des Observateurs aux activités de l'Organisation. Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau des relations extérieures a traduit cette page en espagnol, car jusqu'à présent celle-ci n'était disponible qu'en anglais.

En étroite collaboration avec les secteurs techniques, le Bureau des relations extérieures a élaboré et distribué une pochette contenant des informations détaillées sur plusieurs projets de coopération technique administrés par le Secrétariat général et dont les besoins de financement sont soumis, pour examen, aux gouvernements des pays Observateurs.